

**ARRETE N°2016-124 PORTANT DELEGATION DE POUVOIR RELATIF AU VICE-PRESIDENT DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES EN MATIERE DE MAINTIEN  
DE L'ORDRE**

**Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,**

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-2,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles R712-4,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>- Champ de la délégation :**

En cas d'absence ou d'empêchement du Président de l'Université, délégation de pouvoir est donnée à Monsieur Olivier DUPERON, Vice-Président du Conseil d'Administration, à l'effet d'exercer les compétences du Président de l'Université en matière de maintien de l'ordre dans les enceintes et locaux de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

**Article 2- Absence ou empêchement :**

En cas d'absence ou d'empêchement simultanés du Président de l'Université et du Vice-Président du Conseil d'Administration, délégation de pouvoir est donnée à Monsieur Jean PIERI, Directeur Général des Services.

**Article 3 – Mentions obligatoires :**

En application de la présente décision, tout acte précité signé par délégation devra comporter obligatoirement : le prénom, le nom et la qualité du signataire ainsi que la mention « Pour le Président et par délégation ».

**Article 4- Durée :**

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa publication, après transmission à la rectrice de l'académie de Reims. Elles se substituent à toutes autres dispositions antérieures ayant le même objet. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou la cessation de fonction du délégataire.

**Article 5- Publicité :**

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera inscrit dans le recueil des actes administratifs de l'établissement et consultable sur le site internet de l'Université.

Fait à Reims, le 07 Décembre 2016



-Mis en ligne le : 09-12-2016

-Transmis à la rectrice, chancellerie des universités le :

09-12-2016



Spécimen de signature

Valant acceptation de la présente délégation

Olivier DUPERON



Spécimen de signature

Valant acceptation de la présente délégation

Jean PIERI

 

